

Calendrier d'alternance entre le CFPTS et l'entreprise d'accueil

Calendrier prévisionnel

RGT	Période	Lieu	Nb de jours	Nb d'heures
RGT1	11/10/2023 - 17/11/2023	CFPTS	27 jours sur 6 semaines	189 heures
	18/11/2023 - 14/01/2024	Entreprise		
RGT2	15/01/2024 - 09/02/2024	CFPTS	20 jours sur 4 semaines	140 heures
	10/02/2024 - 17/03/2024	Entreprise		
RGT3	18/03/2024 - 30/04/2024	CFPTS	31 jours sur 7 semaines	217 heures
	01/05/2024 - 01/09/2024	Entreprise		
RGT4	02/09/2024 - 27/09/2024	CFPTS	20 jours sur 4 semaines	140 heures
	28/09/2024 - 17/11/2024	Entreprise		
RGT5	18/11/2024 - 18/12/2024	CFPTS	23 jours sur 5 semaines	161 heures
	19/12/2024 - 09/02/2025	Entreprise		
RGT6	10/02/2025 - 13/02/2025	CFPTS	4 jours sur 1 semaine	28 heures
	A partir du 14/02/2025	Retour en entreprise jusqu'à échéance du contrat		

TOTAL DE LA FORMATION AU CFPTS 125 jours soit 875 heures

Attention, le contrat doit couvrir impérativement les périodes de formation

La date de début du contrat d'apprentissage doit être située entre le 12/07/2023 et le 11/10/2023

La date de fin du contrat d'apprentissage doit être située entre le 13/02/2025 et le 28/02/2025